

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur
2 - Identification du co-contractant
3 - Dispositions générales
3.1 - Objet
3.2 - Mode de passation et forme du contrat
4 - Prix
5 - Durée de l'accord-cadre
6 - Paiement
8 - Nomenclature(s)
9 – Signature
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

3
3
5
5
5
5
6
6
8
8
8
10

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Mairie de Malakoff
 Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances:
 Madame Jacqueline BELHOMME, Maire
 Ordonnateur : Madame Jacqueline BELHOMME, Maire
 Comptable assignataire des paiements : Madame Chantal CAVAUD , Trésorière comptable, 18 rue Victor Hugo 92120 MONTRouGE

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☒ Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	DARTHENAY MATHIAS
Agissant en qualité de	DIRECTEUR COMMERCIAL

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☒ engage la société RATP Maintenance Services sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	RATP Maintenance Services SAS
--	-------------------------------

Adresse	24/30 Avenue du Gué Langlois 77600 Bussy Saint Martin
Courriel	mathias.darthenay@ratpmaintenance.com
Numéro de téléphone	06 43 46 30 30
Numéro de SIRET	788 503 084 00030
Code APE	4329B
Numéro de TVA intracommunautaire	FR43788503084

☐ Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent marché concerne l'entretien et la réparation des ascenseurs, monte-charges et plates-formes des établissements relevant de la Ville de Malakoff.

3.2 - Mode de passation et forme du contrat

Le présent marché est soumis aux dispositions du Code de la commande publique. Ce document est désigné par les termes « le Code » dans l'ensemble des pièces de la consultation. Qualifié de marché de service, il est soumis aux dispositions du CCAG « Fournitures courantes et Services » approuvé par un Arrêté du 30 mars 2021.

Le présent marché est passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code. Il s'agit d'un accord cadre composite comprenant :

- **D'une part, de la maintenance préventive :**

Les prestations relatives à l'entretien préventif des installations constituent un marché ordinaire à prix global et forfaitaire réglé sur la base des prix inscrit à l'acte d'engagement et mentionnés à la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire et qui concernent les appareils listés en annexe 2.

- **D'autre part, de la maintenance corrective :**

La maintenance corrective correspond à des dépannages ou des travaux ponctuels selon les conditions particulières définies au CCTP. Les prestations seront à réaliser soit à la suite d'une visite de maintenance préventive effectuée par le titulaire, soit après tout incident de fonctionnement.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec maximum soumis aux dispositions des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code. Il n'y a pas de montant minimum.

4 - Prix

- **Prix des prestations d'entretien préventif :**

Les prestations d'entretien préventif seront rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire indiqué ci-dessous :

Montant HT	:	37 615,00 Euros
TVA (taux de 20%)	:	7 523,00 Euros
Montant TTC	:	45 138.00 Euros
Soit en toutes lettres	:	Quarante cinq mille cent trente huit euros

(1) Date et signature originales

En vue d'apprécier le montant global et forfaitaire proposé, l'entreprise devra dûment compléter le cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF).

- **Prix des prestations de réparation corrective :**

Les prestations de réparation corrective seront effectuées après réception d'un bon de commande établi par les services de la Ville, sur la base du Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

Le montant maximum annuel est le suivant :

Maximum annuel HT
120 000,00 €

Il n'y a pas de montant minimum.

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

5 - Durée de l'accord-cadre

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. Il prendra effet à compter de la date de notification du contrat.

Conformément aux dispositions des articles L.2125-1 et R.2112-4 du Code, il pourra être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. En cas de non-reconduction du marché par décision du Pouvoir adjudicateur, le titulaire ne saurait prétendre au paiement d'indemnités.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	RATP MAINTENANCE SERVICES
Prestations concernées	Entretien et réparation des ascenseurs, monte-charges et plates-formes des établissements relevant de la Ville de Malakoff
Domiciliation	BNP PARIBAS – PARIS A CENTRALE
Code banque	30004
Code guichet	00828
N° de compte	00013257725
Clé RIB	76

(1) Date et signature originales

IBAN	FR76 3000 4008 2800 0132 5772 576
BIC	BNPAFRPPXXX

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

☐ NON

☒ OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

(1) Date et signature originales

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
50750000-7	Services d'entretien d'ascenseurs

9 – Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A Bussy Saint Martin
 Le 16/09/2024

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ¹

RATP MAINTENANCE SERVICES
 24-30 Av. du Gué Langlois
 77600 Bussy Saint Martin
 Tél. : 01 60 36 23 25
 Siret : 788 888 884 88888

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée

A
 Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

(1) Date et signature originales

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise

☐ sous-traitant

A

Le

Signature ¹

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			



	SITE	MARQUE	TYPE	MANŒUVRE	CHARGE	NIVEAU	VITESSE	PRIX ANNUEL HT	TAUX TVA	PRIX ANNUEL TTC
1	Centre gymnique yvon pinon 20 ave jules ferry	ermhes	ascenseur PMR	hydraulique	400	1	0,15	900,00 €	20%	1 080,00 €
2	Centre gymnique yvon pinon 20 ave jules ferry	otis	ascenseur	hydraulique	630	3	1	950,00 €	20%	1 140,00 €
3	Centre municipal de santé 74 ave pierre larousse	euro ascenseur	ascenseur	câble	300	4	1	915,00 €	20%	1 098,00 €
4	Centre municipal de santé 74 ave pierre larousse	euro ascenseur	ascenseur	câble	630	7	1	1 050,00 €	20%	1 260,00 €
5	Centre municipal de santé 74 ave pierre larousse	euro ascenseur	ascenseur PMR	hydraulique	250	3	0,15	900,00 €	20%	1 080,00 €
6	Centre municipal de santé 74 ave pierre larousse	euro ascenseur	monte charge laboratoire	câble	100	3	1	900,00 €	20%	1 080,00 €
7	Centre socioculturel pierre valette 3-5 rue Gallieni	ermhes	ascenseur PMR	hydraulique	200	2	0,15	900,00 €	20%	1 080,00 €
8	Centre technique municipal 9 rue avaulée	otis	monte charge	hydraulique	1600	3	1	900,00 €	20%	1 080,00 €
9	Parking allendé 10 rue salvador allendé	koné	ascenseur	câble	630	3	1	950,00 €	10%	1 140,00 €
10	Crèche La Tour 3-11 rue de la tour	thyssen krupp	ascenseur	câble	630	3	1	950,00 €	20%	1 140,00 €
11	Crèche Valette 46 rue pierre valette	otis	ascenseur	câble	630	2	1	950,00 €	20%	1 140,00 €
12	Crèche Anne Sylvestre 67, rue Paul Vaillant Couturier	schindler	ascenseur	câble	630	3	1	950,00 €	20%	1 140,00 €
13	Cuisine centrale 102 rue paul vaillant couturier	thyssen krupp	ascenseur	câble	630	3	1	950,00 €	20%	1 140,00 €
14	Cuisine centrale 102 rue paul vaillant couturier	koné	Monte-charge	câble	1000	3		900,00 €	20%	1 080,00 €
15	Foyer résidence joliot-curie 5-7 ave Irène et Frédéric Joliot-Curie	otis	ascenseur	câble	630	6	1	1 050,00 €	10%	1 260,00 €
16	Foyer résidence joliot-curie 5-7 ave Irène et Frédéric Joliot-Curie	otis	ascenseur	câble	400	6	1	1 050,00 €	10%	1 260,00 €
17	Foyer résidence la foret 7 rue la foret	thyssen krupp	ascenseur	câble	450	5	1	1 050,00 €	10%	1 260,00 €
18	Foyer résidence la foret 7 rue la foret	thyssen krupp	ascenseur	câble	630	5	1	1 050,00 €	10%	1 260,00 €
19	Groupe scolaire georges cogniot 7-17 ave du maréchal leclerc	otis	ascenseur	câble	630	4	1	1 050,00 €	20%	1 260,00 €
20	Groupe scolaire guy moquet 2 rue maurice thorez	koné	ascenseur	câble	630	3	1	950,00 €	20%	1 140,00 €
21	Groupe scolaire henri barbusse 2 rue jules guesde	otis	ascenseur	hydraulique	630	6	1	1 050,00 €	20%	1 260,00 €
22	Gymnase jacques duclos 1 place de la republique	thyssen krupp	ascenseur	câble	630	4	1	950,00 €	20%	1 140,00 €
23	Hôtel de ville 1 place du 11 novembre 1918	Koné	ascenseur	câble	480	4	1	950,00 €	20%	1 140,00 €
24	Hôtel de ville 1 place du 11 novembre 1918	Koné	ascenseur	câble	560	4	1	950,00 €	20%	1 140,00 €
25	Hôtel de ville annexe 1 place du 11 novembre 1918	thyssen krupp	ascenseur	câble	630	4	1	950,00 €	20%	1 140,00 €
26	Hôtel de ville extérieur 1 place du 11 novembre 1918	thyssen krupp	ascenseur	hydraulique	700	1	0,15	900,00 €	20%	1 080,00 €
27	Hôtel de ville extérieur 1 place du 11 novembre 1918		ascenseur					1 050,00 €	20%	1 260,00 €
28	Maison de la vie associative 24-28 rue victor hugo	koné	ascenseur	câble	630	4	1	950,00 €	20%	1 140,00 €
29	Maison de la vie associative (parking) 24-28 rue victor hugo	koné	ascenseur	câble	630	3	1	950,00 €	20%	1 140,00 €
30	Maison des arts 105 ave du 12 février 1934	ciem	ascenseur	câble	630	4	1	950,00 €	20%	1 140,00 €
31	Maternelle jean Jaurès 21 rue beranger	otis	ascenseur	câble	630	2	1	950,00 €	20%	1 140,00 €
32	Maternelle paul vaillant couturier 22 rue alexis martin	otis	ascenseur	câble	630	2	1	950,00 €	20%	1 140,00 €
33	Parking hebecourt 3 rue hebecourt	koné	ascenseur	hydraulique	630	3	1	950,00 €	10%	1 140,00 €
34	Point information jeunesse 2 rue Auguste Variot	koné	ascenseur	câble	630	1	1	950,00 €	20%	1 140,00 €
35	Maternelle paulette nardal rue marie lahy-hollebecque	schindler	ascenseur	câble	630	2	1	950,00 €	20%	1 140,00 €
36	Elémentaire paulette nardal rue marie lahy-hollebecque	FAIN	ascenseur	câble	900			1 150,00 €	20%	1 380,00 €
37	Elementaire jean jaures 13 ave jules ferry	otis	ascenseur	câble	630	4	1	950,00 €	20%	1 140,00 €
38	la treso 8 ave president wilson	schindler	ascenseur	câble	630	3	1	950,00 €	20%	1 140,00 €
38	la treso 8 ave president wilson	saftech	ascenseur PMR	hydraulique	315	1		900,00 €	20%	1 080,00 €
TOTAL								37 615,00 €		45 138,00 €

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Objet : Entretien et réparation des ascenseurs, monte-charges et plates-formes des établissements relevant de la Ville de Malakoff		
Personne morale : Ville de Malakoff		
N° Prix	Libellé	Prix Unitaire en € HT*
* Les prix comprennent : L'étude et la préparation des travaux – la mise en route des chantiers – le transport du matériel et des personnes – la dépose de l'existant, la fourniture, la pose du matériel – la manutention et l'évacuation des gravois en décharge. Toutes sujétions de mise en œuvre y compris préparations, protections, manutentions, nettoyages etc.		
Nota: Mettre le prix unitaire en € HT dans la cellule Jaune		
1	Equipements Palier	
1.1	Bouton d'appel palier à l'unité :	100,000
1.2	Voyant de signalisation de fonctionnement à l'unité :	75,000
1.3	Boîte à boutons palière équipée 1 élément à l'unité :	180,000
1.4	Boîte à boutons palière équipée 2 éléments à l'unité :	220,000
1.5	Contact à clé à l'unité :	150,000
1.6	Ensemble d'appel pompier à l'unité :	750,000
1.7	Indicateur de position LCD à l'unité :	535,000
1.8	Indicateur de direction LCD à l'unité :	535,000
1.9	Indicateur de position et de directions combinés LCD à l'unité :	535,000
2	Equipements Cabine	
2.1	Plaque de charge et d'instruction à l'unité :	100,000
2.2	Éclairage fluorescent à l'unité :	150,000
2.3	Éclairage secours BAES à l'unité :	150,000
2.4	Éclairage secours batterie Onduleur à l'unité :	250,000
2.5	Tube fluorescent à l'unité :	100,000
2.6	Kit d'éclairage cabine à LED 1 spot Ensemble :	150,000
2.7	Kit d'éclairage cabine à LED 4 spots Ensemble :	500,000
2.8	Miroir y compris fixation à l'unité :	750,000
2.9	Main courante en acier inoxydable section ronde y compris fixation Le mètre linéaire :	750,000
2.10	Contact à clé à l'unité :	150,000
2.11	Cellule photo de réouverture à l'unité :	500,000
2.12	Cellule photo de réouverture sur toute hauteur à l'unité :	1 000,000
2.13	Système pèse charge Ensemble :	1 000,000
2.14	Indicateur de position à l'unité :	535,000
2.15	Indicateur de direction à l'unité :	535,000
2.16	Indicateur de position et de direction combinés à l'unité :	535,000
2.17	Micro de télésurveillance à l'unité :	150,000
2.18	Haut-parleur de télésurveillance à l'unité :	200,000
2.19	Bouton d'étage à l'unité :	150,000
2.20	Bouton de fermeture/réouverture de portes à l'unité :	150,000

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le



ID : 092-219200466-20241223-DEC2024_240-AR

2.21	Bouton d'alarme à l'unité :	150,000
2.22	Boîte à bouton cabine base 3 niveaux (6 boutons) à l'unité :	1 590,000
2.23	Complement Boîte à bouton cabine par niveau supplémentaire à l'unité :	100,000
2.24	Système de synthèse vocale Ensemble :	1 000,000
2.25	Système de phonie Ensemble :	1 000,000
2.26	Système de télésurveillance Ensemble :	1 500,000
2.27	Kit bloc alarme autonome (Sirène de toit cabine) Ensemble :	500,000
3	Parois Cabine	
3.1	Habillage parois en inox brossé pour cabine 630 kg à l'unité :	4 500,000
3.2	Habillage parois en inox brossé par cabine 1000 kg à l'unité :	5 500,000
3.3	Habillage parois en inox damier pour cabine 630 kg à l'unité :	4 500,000
3.4	Habillage parois en inox damier pour cabine 1000 kg à l'unité :	5 500,000
3.5	Habillage parois en stratifié pour cabine 630 kg à l'unité :	4 000,000
3.6	Habillage parois en stratifié pour cabine 1000 kg à l'unité :	5 000,000
3.7	Habillage parois en bois pour cabine 630 kg à l'unité :	4 500,000
3.8	Habillage parois en bois pour cabine 1000 kg à l'unité :	5 500,000
4	Plafond Cabine	
4.1	Plafond en inox brossé pour cabine 630 kg à l'unité :	1 500,000
4.2	Plafond en inox brossé pour cabine 1000 kg à l'unité :	2 000,000
4.3	Plafond en stratifié pour cabine 630 kg à l'unité :	1 500,000
4.4	Plafond en stratifié pour cabine 1000 kg à l'unité :	2 000,000
4.5	Plafond en bois pour cabine 630 kg à l'unité :	1 500,000
4.6	Plafond en bois pour cabine 1000 kg à l'unité :	2 000,000
5	Sol Cabine	
5.1	Sol en inox formant bac étanche pour cabine 630 kg à l'unité :	2 500,000
5.2	Sol en inox formant bac étanche pour cabine 1000 kg à l'unité :	3 000,000
5.3	Sol en tôle striée antidérapante de 2 mm d'épaisseur pour cabine 630 kg à l'unité :	1 500,000
5.4	Sol en tôle striée antidérapante de 2 mm d'épaisseur pour cabine 1000 kg à l'unité :	2 000,000
5.5	Sol en dalle caoutchouc pastillé pour cabine 630 kg à l'unité :	1 000,000
5.6	Sol en dalle caoutchouc pastillé pour cabine 1000 kg à l'unité :	1 500,000
5.7	Sol en bois pour cabine 630 kg à l'unité :	1 500,000
5.8	Sol en bois pour cabine 1000 kg à l'unité :	2 000,000
5.9	Sol en résine pour cabine 630 kg à l'unité :	2 000,000
5.10	Sol en résine pour cabinet 1000 kg à l'unité :	2 500,000
5.11	Sol en pierre, en marbre ou en carrelage pour cabine 630 kg à l'unité :	1 500,000
5.12	Sol en pierre, en marbre ou en carrelage pour cabine 1000 kg à l'unité :	2 000,000
6	Porte Cabine	
6.1	Habillage - Vantaux de porte cabine en inox	
6.1.1	2 V.O.C. ou 2 V.O.L. - P.L 0,70 m à l'unité :	1 000,000
6.1.2	2 V.O.C. ou 2 V.O.L. - P.L 0,80 m à l'unité :	1 000,000
6.1.3	3 V.O.C. ou 3 V.O.L. - P.L 0,70 m à l'unité :	1 000,000
6.1.4	3 V.O.C. ou 3 V.O.L. - P.L 0,80 m à l'unité :	1 000,000

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le



ID : 092-219200466-20241223-DEC2024_240-AR

6.2	Remplacement d'un rail inférieur de porte cabine	
6.2.1	O.C. - P.L 0,70 m en alu à l'unité :	500,000
6.2.2	O.C. - P.L 0,80 m en alu à l'unité :	500,000
6.2.3	O.L. - P.L 0,70 m en alu à l'unité :	500,000
6.2.4	O.L. - P.L 0,80 m en alu à l'unité :	500,000
6.2.5	O.C. - P.L 0,70 m en inox à l'unité :	750,000
6.2.6	O.C. - P.L 0,80 m en inox à l'unité :	750,000
6.2.7	O.L. - P.L 0,70 m en inox à l'unité :	750,000
6.2.8	O.L. - P.L 0,80 m en inox à l'unité :	750,000
6.3	Remplacement d'un vantail de porte cabine	
6.3.1	P.L - 0,70 m à l'unité :	1 500,000
6.3.2	P.L - 0,80 m à l'unité :	1 500,000
6.3.3	Remplacement chariot de porte auto à l'unité :	500,000
6.3.4	Remplacement galets de porte auto à l'unité :	350,000
6.3.5	Moteur de porte à l'unité :	2 500,000
6.4	Tôle garde pieds cabine inox	
6.4.1	P.L - 0,70 m à l'unité :	500,000
6.4.2	P.L - 0,80 m à l'unité :	650,000
7	Porte Palière	
7.1	Habillage vantaux de porte cabine en inox y compris encadrement	
7.1.1	2 V.O.C. ou 2 V.O.L. - P.L 0,70 m à l'unité :	4 000,000
7.1.2	2 V.O.C. ou 2 V.O.L. - P.L 0,80 m à l'unité :	4 000,000
7.1.3	3 V.O.C. ou 3 V.O.L. - P.L 0,70 m à l'unité :	4 500,000
7.1.4	3 V.O.C. ou 3 V.O.L. - P.L 0,80 m à l'unité :	4 500,000
7.2	Remplacement d'un rail inférieur de porte palière	
7.2.1	O.C. - P.L 0,70 m en alu à l'unité :	500,000
7.2.2	O.C. - P.L 0,80 m en alu à l'unité :	500,000
7.2.3	O.L. - P.L 0,70 m en alu à l'unité :	500,000
7.2.4	O.L. - P.L 0,80 m en alu à l'unité :	500,000
7.2.5	O.C. - P.L 0,70 m en inox à l'unité :	650,000
7.2.6	O.C. - P.L 0,80 m en inox à l'unité :	650,000
7.2.7	O.L. - P.L 0,70 m en inox à l'unité :	650,000
7.2.8	O.L. - P.L 0,80 m en inox à l'unité :	650,000
7.3	Remplacement d'un vantail de porte palière	
7.3.1	P.L - 0,70 m à l'unité :	1 000,000
7.3.2	P.L - 0,80 m à l'unité :	1 100,000
7.3.3	Remplacement chariot de porte auto à l'unité :	650,000
7.3.4	Remplacement galets de porte auto à l'unité :	350,000
7.3.5	Moteur de porte à l'unité :	1 500,000
7.4	Tôle garde pieds cabine inox	
7.4.1	P.L - 0,70 m à l'unité :	650,000
7.4.2	P.L - 0,80 m à l'unité :	650,000
8	Divers	
8.1	Remplacement d'un ferme porte à l'unité :	350,000

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le



ID : 092-219200466-20241223-DEC2024_240-AR

8.2	Vitrage oculus sur porte battante à l'unité :	250,000
8.3	Remplacement d'un ensemble de déverrouillage Ensemble :	150,000
8.4	Réduction de la largeur d'un oculus par un normalisé sans modification à l'unité :	300,000
8.5	Remplacement d'un bras de ferme porte à l'unité :	200,000
8.6	Poignée de tirage de porte battante à l'unité :	100,000
8.7	Plaque de propreté de porte battante à l'unité :	150,000
8.8	Paumelle de porte palière à l'unité :	150,000
8.9	Pose d'un indicateur d'étage à l'unité :	550,000
8.10	Serrure de porte battante à l'unité :	350,000
8.11	Serrure de porte automatique à l'unité :	500,000
8.12	Serrure Kronenberg à l'unité :	350,000
8.13	Installation d'un coffret à clés à l'unité :	500,000
9	En Gaine	
9.1	Remplacement de manœuvre de blocage - base 3 niveaux à l'unité :	7 500,000
9.2	Complement par niveau supplémentaire à l'unité :	100,000
9.3	Manœuvre collective descente - base 3 niveaux à l'unité :	7 500,000
9.4	Par niveau supplémentaire à l'unité :	100,000
9.5	Éclairage de la gaine sur la base d'un niveau à l'unité :	350,000
9.6	Manœuvre d'inspection sur cabinet - base 3 niveaux à l'unité :	1 500,000
9.7	Boîte d'inspection à l'unité :	500,000
9.8	Fin de course inspection à l'unité :	200,000
9.9	Remplacement du point lumineux à l'unité :	150,000
10	En Cuvette	
10.1	Dispositif d'accès à la cuvette à l'unité :	150,000
10.2	Remplacement d'un inter de lumière à l'unité :	150,000
10.3	Remplacement d'une PC à l'unité :	150,000
11	Locaux Machine et Poulies	
11.1	Échelle d'accès à l'unité :	250,000
11.2	Crochet sur échelle à l'unité :	150,000
11.3	Antivol d'échelle à l'unité :	150,000
11.4	Barre d'accrochage pour échelle sous la trappe d'accès à l'unité :	150,000
11.5	Remplacement d'un verrou de trappe ou d'une porte d'accès à l'unité :	200,000
11.6	Contre poids d'une trappe d'accès à l'unité :	350,000
11.7	Équilibrage de trappe d'accès à l'unité :	150,000
11.8	Crosse de rétablissement à l'unité :	150,000
11.9	Éclairage de secours dans locaux machine ou poulies à l'unité :	150,000
11.10	Tableau D.T.U. en machinerie à l'unité :	500,000
11.11	Crochet de manutention à l'unité :	150,000
11.12	Échelon d'accès aux massifs à l'unité :	150,000
11.13	Remplacement d'un inter ou d'une prise de courant en cuvette à l'unité :	150,000
11.14	Éclairage dans locaux machine ou poulies à l'unité :	150,000

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le



ID : 092-219200466-20241223-DEC2024_240-AR

12	Groupe de traction	
12.1	Remplacement d'un groupe de traction 1 vitesse comprenant : Le moteur, le réducteur, la poulie d'adhérence, le frein, les câbles et attaches.	
12.1.1	Cabine 630 kg à l'unité :	8 500,000
12.1.2	Cabine 1000 kg à l'unité :	9 500,000
12.2	Remplacement d'un groupe de traction 2 vitesses comprenant : Le moteur, le réducteur, la poulie d'adhérence, le frein, les câbles et attaches Remplacement d'un groupe de traction 2 vitesses comprenant : Le moteur, le réducteur, la poulie d'adhérence, le frein, les câbles et attaches	
12.2.1	Cabine 630 kg à l'unité :	8 500,000
12.2.2	Cabine 1000 kg à l'unité :	9 500,000
13	Supplément pour variation de fréquence	
13.1	Cabine 630 kg à l'unité :	500,000
13.2	Cabine 1000 kg à l'unité :	500,000
14	Manœuvre à micro processeur comprenant Le moteur, le réducteur, la poulie d'adhérence, le frein, les câbles et attaches	
14.1	Manœuvre à blocage - base 3 niveaux	
14.1.1	Cabine 630 kg à l'unité :	7 500,000
14.1.2	Par niveau supplémentaire à l'unité :	100,000
14.1.3	Cabine 1000 kg à l'unité :	8 000,000
14.1.4	Par niveau supplémentaire à l'unité :	100,000
14.2	Manœuvre collective descente - base 3 niveaux	
14.2.1	Cabine 630 kg à l'unité :	7 500,000
14.2.2	Par niveau supplémentaire à l'unité :	100,000
14.2.3	Cabine 1000 kg à l'unité :	8 000,000
14.2.4	Par niveau supplémentaire à l'unité :	100,000
15	Barrage cellule toute hauteur	
15.1	Fourniture et pose d'un barrage cellule toute hauteur à l'unité :	900,000
16	Huile Hydraulique	
16.1	Remplacement de l'huile hydraulique Le litre :	10,000
17	Coefficient de vente	
17.1	Coefficient multiplicateur applicable au déboursé sur fournitures hors bordereau pour les marques non mentionnées dans le tableau ci-dessous Coefficient :	1,350
18	Main d'œuvre et déplacement d'un technicien affecté sur la ville pour effectuer des travaux de maintenance corrective sans fourniture et pose de matériel	
18.1	Main-d'œuvre technicien jours et heures ouvrés (8h-18h du lundi au vendredi) L'heure :	85,000
18.2	Main d'œuvre technicien jours et heures non ouvrés (18h-8h et samedi, dimanche, jours fériés) L'heure :	150,000
18.3	Forfait de déplacement Forfait de déplacementNota: ce forfait étant appliqué une seule fois pour la réparation ou le remplacement d'un à l'unité :	60,000
19	Toutes autres pièces détachées, non prévues au sein du BPU, acquises par le titulaire du marché auprès des différents fournisseurs selon les marques des installations de la Ville, feront l'objet du ou des coefficients de vente mentionnés ci-dessous:	
19.1	ERMHES Coefficient :	1,300
19.2	OTIS Coefficient :	1,300
19.3	EURO ASCENSEUR Coefficient :	1,300
19.4	KONE Coefficient :	1,300
19.5	THYSSEN Coefficient :	1,300
19.6	SCHINDLER Coefficient :	1,300
19.7	FAIN	

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le



ID : 092-219200466-20241223-DEC2024_240-AR

	Coefficient :	
19.8	SAFTECH	
	Coefficient :	1,300

*** Exemple: coefficient 1,20 = majoration de 20%**
coefficient 0,80 = rabais de 20%

Nota :

- 1) Toutes les pièces nécessaires au bon fonctionnement des pièces des appareils et non prévues au présent bordereau non exhaustif, pourront toutefois être facturées dans le cadre du présent marché sur présentation préalable d'un justificatif (fournisseur, constructeur, centrale d'achat, etc.).
- 2) Il est par ailleurs précisé que tous les articles mentionnés dans ce bordereau ne donneront pas obligatoirement lieu à commande dans l'exécution du présent marché.